LA CAF PARTICIPE FINANCIÈREMENT AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Projet Pédagogique du Centre de loisirs éducatif de Remoulins 2026-2027



Sommaire

Coordonnées du centre de loisirs	**Page 1**
L'organisateur	**Page 2**
Le territoire, les locaux, le public accueilli	**Page 3**
Les moyens humains	**Page 4**
Les rôles de l'équipe pédagogique d'animation	**Page 5**
Les moyens financiers	**Page 6**
Les objectifs du projet	**Page 6**
Évaluation des objectifs du projet	**Page 9**
Organisation	**Page 12**
Vie quotidienne	**Page 12**
L'accueil des familles et des enfants	**Page 13**
La communication interne	**Page 14**
Règles de vie	**Page 15**
Hygiène et santé	**Page 15**
Sanction et médiation	**Page 16**
Sécurité	**Page 17**
Relation et environnement	**Page 17**
Conclusion	**Page 17**

COORDONNÉES DU CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF



Nom du Centre de loisirs	**Centre de loisirs educatif de Remoulins**
Organisateur	**Les Francas du Gard**
Coordonnées du centre de loisirs	**1-3 Rue René Cassin, 30210 Remoulins** **07.48.94.82.55** **remoulins@francas30.org**
Public accueilli	**Enfants de 3 à 12 ans**
Dates d'ouverture	**1er Septembre 2025 au 3 Juillet 2026**
Numéro de récépissé de déclaration	**0300052AP000926-E01**

L’organisateur

L’association départementale des Francas du Gard fait partie de l’une des 81 associations départementales que compte la fédération des Francas.

Cette association intervient sur plus de 90 communes dans le Gard. Elle est située à Nîmes, dans le bâtiment de l’Altis, 165 rue Philippe Maupas.

Depuis plus de 60 ans, les Francas du Gard militent pour que les temps de loisirs et de vacances des enfants et adolescents soient reconnus comme des temps éducatifs a part entière. Ils permettent aux enfants de participer à des temps de vie collectives et des activités qui les enrichiront, les feront grandir et participer à divers projets collectifs ou chacun pourra devenir « l’homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

Les Francas portent de nombreux projets innovants visant à promouvoir l’éducation, la citoyenneté et la solidarité.
Voici quelques initiatives majeures :

- **Agis pour tes droits:**

Ce projet vise à sensibiliser les enfants et les jeunes à leurs droits, en particulier ceux définis par la Convention Internationale des Droits de l’Enfant (CIDE).
À travers des ateliers, des jeux et des concours d’expression (expositions, écriture, dessin, vidéo), les participants apprennent à revendiquer et défendre leurs droits. Une journée de sensibilisation est organisé tous les ans début novembre au Pont du Gard.

- **L’éducation à la solidarité et à l’inclusion:**

Les Francas défendent l’inclusion et le vivre-ensemble à travers des projets qui sensibilisent les enfants et les animateurs à :

- L’égalité filles-garçons.
- L’accessibilité des loisirs pour les enfants en situation de handicap.
- La lutte contre les discriminations.

- **Les Francas et l’éducation à la citoyenneté:**

Les Francas organisent des temps de débat et de réflexion avec les enfants et les jeunes pour les aider à mieux comprendre le monde qui les entoure.
Ces initiatives se traduisent par des projets de participation citoyenne comme :

- Les conseils d’enfants et de jeunes.
- Les journées de concertation sur des sujets de société.
- La mise en place de pratiques démocratiques dans les espaces éducatifs

Le territoire :

Depuis 2022, la commune de Remoulins a décidé d'accorder sa confiance à l'association départementale des Francas du Gard qui véhicule des valeurs fortes de l'éducation populaire : le développement de l'enfant en le plaçant au cœur de ses loisirs, le développement de l'autonomie mais aussi le respect et l'écoute de l'autre ou encore le partage.

Une convention a été signée entre la municipalité de Remoulins et l'association départementale des Francas du Gard pour la mise en place d'accueil sur les temps périscolaire et extra-scolaire en septembre 2022. La convention a été reconduite en septembre 2025 pour trois ans.

Remoulins est une commune rurale qui compte 2259 habitants en 2019. Elle est ville centre de l'unité urbaine de Montfrin (une agglomération intra-départementale regroupant 6 communes) et fait partie de l'air d'attraction de Nîmes.

Les locaux :

Le centre de loisirs éducatif de Remoulins se situe au sein du groupe scolaire René Cassin.

Les Accueils périscolaires se font dans des espaces différents, au sein de l'établissement élémentaire et maternelle, spécifique à la tranche d'âge accueillis, avec du mobilier adapté.
L'accueil de loisirs périscolaire élémentaire dispose d'une salle de classe uniquement réservé a cet effet, une salle d'activité manuelle attenante à la bibliothèque municipale, des espaces sanitaires et une cour extérieure.
Du coté maternel, nous avons une salle d'activité qui sert également de biblitohèque, une salle de motricité, des espaces sanitaires adaptés et une cour extérieur.

Le centre de loisirs dispose des mêmes salles que l'ALP avec en plus un dortoir, un réfectoire, (élémentaire et maternelle) et un bureau.

Le centre de loisirs dispose de matériels spécifiques aux activités proposé par l'équipe :
Matériel de sport, matériel pour les activités manuelles, scientifiques et les ateliers cuisines.

L'équipe d'animation élabore une liste de matériel nécessaire pour l'année et le responsable passe commande auprès du prestataire LACOSTE ou si besoin directement en grande surface.

Pour le mercredi l'accueil se fait au petit portillon coté maternelle, dans la salle de motricité qui est aménager de façon ludique et organiser afin que les enfants puissent être autonome et évoluer dans l'espace en toute sécurité.

Le public accueilli :

Nous accueillons au sein de notre structure des enfants âgées de 3 à 12 ans, scolarisé ou habitant sur la commune. Le mercredi les enfants de Vers pont du Gard, Lédenon et Pouzilhac-Valliguière sont également accueillis. Ces communes ont établies des conventions avec la commune de Remoulins afin de bénéficier du tarif remoulinois pour leurs usagers.

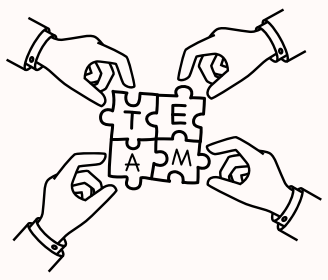
Nous accueillons des enfants porteur de handicap au sein de la structure. En effet un dispositif ULIS et un dispositif UEMA sont en place au sein du groupe scolaire.

L'inclusion des personnes en situation de handicap est une de nos préoccupations. Cela signifie que nous mettrons tous les moyens nécessaires en place afin de permettre l'accueil d'un enfant à besoin spécifique.
Si un accueil est possible, afin de veiller à l'épanouissement de l'enfant, il faudra préparer et prévoir son accueil et planifier des temps de régulation. Pour se faire nous travaillons avec le Relais Loisirs Handicap 30, qui nous apporte toute l'aide nécessaire.

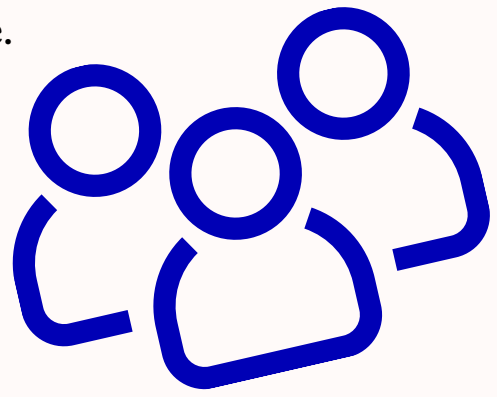
Les moyens humains :

L'équipe pédagogique des temps périscolaire est constituée d'une responsable, d'une animatrice référente et de quatre animatrices diplômés ou en cours de formation. Ainsi que des agents municipaux en collaboration.

Nom-Prénon	**Fonction**	**Diplôme**
JAMBOIS Pauline	Directrice	BPJEPS LTP
LEMDEGHRI Fatiha	Animatrice référente	BPJEPS LTP
BOUDOU Anaïs	Animatrice	CAP AEPE
DELAPLANQUE Carine	Animatrice	CAP AEPE BPJEPS (en cours)
CHAVANON Morgane	Animatrice	CPEJPS
THIRIOT Amélie	Animatrice	CAP AEPE
MAKLOUFI Noa	Animateur	BAFA BPJEPS ASEC (en cours)
PANIER Pascale	ATSEM	BAFA
BIESSE Jennifer	ATSEM	BAFA ET BAFD
ELKHALFI Samira	ATSEM	Concours atsem
LOPEZ Jessica	Animatrice	Non diplômé
SPAGNOLO Chiristine	Animatrice	Non diplômé



L’équipe pédagogique du mercredi est composé uniquement de salariés Francas.
Nous retrouvons la directrice ainsi que trois animatrices-eurs déjà en poste.



- Pauline Jambois
- Anaïs Boudou
- Noa Makloufi
- Amélie Thiriot

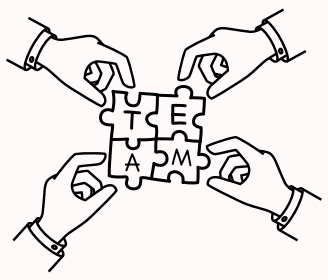
Les rôles de l’équipe pédagogique d’animation

Les animatrices(eurs) :

- Participer aux temps de réunion
- Participer, au sein de l’équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l’organisateur
- Faire vivre le projet pédagogique au travers de projets d’animation
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Respecter le rythme des enfants
- Proposer, organiser, et animer les activités variées en étant à l’écoute des besoins et des envies des enfants
- Animer la vie quotidienne
- Participer à l’accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : famille, intervenants, personnel technique
- Construire une relation de qualité avec le public accueilli

Le responsable de structure :

Fonctions Administratives	**Fonction formation**	**Fonction gestion logistique**	**Fonction relation, co-éducation**	**Fonction pédagogique**
-Inscription, dossier enfant, PAI - Réglementation jeunesse et sport -Administratif équipe (dossier animateur, planning, RH…)	-Formation de l’équipe -Evaluation de l’équipe - Accompagnement des stagiaires	-Alimentation (menu, stock, commande traiteur) -Réservations (prestataires, lieux, activités, transport …) -Suivi budget et comptabilité	-Partenariat -Famille -Enseignants -Médias	-Écrire et conduire le projet pédagogique -Recrutement de l’équipe d’animation -Organisation des collectifs enfants (tranches d’âge) et adultes (animatrices/teurs) -Directeur à l’animation du public enfants et adultes



Les moyens financiers



Un budget est établi par le directeur de l'association en concertation avec le responsable de structure.

Le responsable de structure du centre de loisirs éducatif gère le budget et doit veiller impérativement au respect de celui-ci.

Le budget est présenté sous forme de tableau afin de mieux visualiser la répartition budgétaire par catégorie et par période sur l'année (mercredis, périscolaire et vacances : automne, hiver, printemps, été).

Le responsable dispose d'une régie afin de faire certains achats nécessaires rapidement sur la structure.

Pour les sorties, les paiements peuvent s'effectuer de différentes manières :

- Par espèce
- Par chèque
- Par virement bancaire

Les objectifs

Du projet éducatif :

Le projet éducatif traduit l'engagement des Francas du Gard, ses priorités ainsi que ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions, fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est formalisé par un document, disponible dans nos locaux ou sur le site internet des Francas du Gard.
Ce projet va permettre de guider l'équipe du centre de loisirs éducatif pour fixer les objectifs de leur projet pédagogique.

Afin d'établir au mieux nos objectifs, nous nous appuyons sur les objectifs éducatifs suivant :

✓ Partager les enjeux éducatifs actuels
✓ Contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescents par l'action éducative
✓ Encourager l'engagement et mobiliser les citoyens dans l'action éducative

Du projet pédagogique :

Les objectifs pédagogiques sont réfléchis en équipe lors de nos temps de préparation et de réunion de pré-rentrée. Ils représentent un enjeu fondamental et seront travaillés, adaptés et modifiés tout au long de l'année.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Favoriser la gestion positive des conflits et le respect entre les enfants	1. Développer les compétences de communication positive 2. Renforcer le respect mutuel et la coopération 3. Promouvoir un climat de groupe sécurisant et bienveillant	1. Amener les enfants à exprimer leurs émotions avec des mots appropriés. Habituer les enfants à écouter l'autre sans l'interrompre. 2. Mettre en place des jeux coopératifs journaliers. Apprendre et utiliser des règles de respect mutuel (attendre son tour, partager le matériel, demander avant de prendre). 3. Observer et valoriser les comportements positifs. Mettre en place des ateliers de paroles (graine de philo). Impliquer les enfants dans la construction des règles de vie commune.
Encourager l'autonomie et la prise de responsabilités chez les enfants	1. Développer l'autonomie dans les tâches quotidiennes 2. Favoriser la prise d'initiative. 3. Renforcer la responsabilité collective et la coopération	1. Amener les enfants à réaliser seuls les routines quotidiennes. Mettre en place des espaces accessibles pour permettre aux enfants de se servir seuls. 2. Proposer des situations où les enfants peuvent choisir une activité parmi plusieurs. Valoriser les prises d'initiatives positives lors des regroupement ou bilans de journée. 3. Mettre en place des projets de groupe. Encourager les enfants à prendre en compte l'impact de leurs actions sur le groupe. Organiser des temps de bilan collectif pour identifier ensemble ce qui a bien fonctionné et ce qui doit être amélioré.
Sensibiliser les enfants aux notions de citoyenneté	1. Comprendre les règles de vie et leur importance 2. Développer le sens du respect de la responsabilité 3. Initier les enfants aux valeurs citoyennes 4. Développer l'esprit critique et la prise de décision	1. Amener les enfants à nommer au moins 3 règles de vie et à expliquer leur utilité. Co-construire avec eux une charte de vie collective, affichée et relue régulièrement. 2. Habituer les enfants à prendre soin du matériel commune et à signaler un objet cassé ou manquant. Encourager chaque enfant à assumer un rôle ou une responsabilité dans la vie du groupe. Valoriser les comportements par des temps de retour positif.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Sensibiliser les enfants à l'écologie et aux gestes écoresponsables	1. Comprendre les notions liées à l'écologie 2. Adopter des gestes écoresponsables au quotidien 3. Encourager la participation à des projets écologiques 4. Développer des habitudes responsable à long terme	1. Expliquer avec des mots simples pourquoi il est important de protéger la nature. Identifier dans leur quotidiens des comportements qui polluent et des gestes qui protègent la planète. 2. Apprendre aux enfants à trier leurs déchets correctement (mise en place de poubelles de tris). Habituer les enfants à économiser l'eau. Sensibiliser aux bons usages de l'énergie (éteindre les lumières en sortant, limiter la consommation d'appareils). 3. Mettre en place un projet de recyclage, de récupération ou de transformation de matériaux (créations artistiques, compost ...). Proposer des défis écologiques : semaines sans gaspillage, défi goûter zéro déchets...). 4. Rappeler régulièrement les gestes écologiques pour ancrer les routines (affichages, pictogrammes, rituels ...). Valoriser les comportements écoresponsable par des retours positifs et des échanges en groupe. Encourager les enfants à transmettre leurs apprentissages à la maison.
Stimuler la créativité	1. Encourager l'expression personnelle 2. Développer l'imagination 3. Favoriser la prise d'initiative et l'exploration 4. Éveiller la curiosité culturelle et artistique	1. Proposer aux enfants de réaliser une production libre (dessin, bricolage, histoire...). Valoriser les productions personnelles en organisant une mise en valeur. 2. Inviter les enfants à inventer une histoire, un personnage ou une scène à partir d'images, d'objets ou de mots déclencheurs. Proposer des jeux de rôle ou d'expression corporelle. 3. Encourager les enfants à tester différentes techniques (collage, modelage, peinture, mélange de textures). Permettre aux enfants de choisir leur projet créatif ou le matériel qu'ils souhaitent utiliser. 4. Faire découvrir différents styles artistiques (musique, arts visuels, danse, théâtre) à travers des supports variés. Organiser des sorties ou séances de découverte (exposition, spectacles, ateliers).
Eveiller la curiosité	1. Développer la capacité d'observation 2. Encourager l'ouverture à la nouveauté 3. Développer l'autonomie dans la démarche curiosité	1. Amener les enfants à décrire ce qu'ils voient, entendent ou ressentent. Organiser des sorties d'exploration. 2. Proposer des activités variées. Inviter les enfants à essayer une activité différente par semaine. 3. Habituer les enfants à choisir eux-même un thème ou un objet qu'ils souhaitent explorer. Mettre à disposition des outils simples pour qu'ils puissent s'exprimer. Encourager les enfants à partager leurs découvertes au groupe.

Évaluation des objectifs et du projet

Nous mettons en place plusieurs outils d'évaluation pour mesurer l'impact de nos actions et ajuster notre projet pédagogique si nécessaire.

📊 **Outils utilisés :**

- 🎨 Boites à avis, a disposition des enfants cela leur permet de déposer leur ressenti et leurs envies.
- 📖 Carnet d'observation des animateurs
- 📝 Questionnaire de satisfaction pour les familles : Retour sur l'organisation et la qualité des animations.
- 🤝 Bilan d'équipe semestriel : Échange entre animateurs pour améliorer nos pratiques pédagogiques.

De plus en plus de structures d'accueil d'enfants et de jeunes souhaitent intégrer dans leur projet pédagogique l'éducation à l'environnement et au développement durable, qui est devenu un enjeu majeur.
De l'idée au projet, l'association départementale des Francas du Gard accompagne en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la MNE RENE 30 avec le soutien de la CAF du Gard la démarche intitulée « Ecocentre de loisirs ».

L'éducation à l'environnement a pour objectif de responsabiliser les enfants et les adolescents à devenir acteur de la société en les rendant porteurs de valeurs humanistes et démocratiques. L'éducation à l'environnement et développement durable est une école de citoyenneté.

L'équipe pédagogique a participé à des temps de réunion afin de réfléchir aux objectifs de l'année. Après l'élaboration de ces objectifs, l'équipe a construit des plannings d'activités. Les activités proposées aux enfants sont en cohérence avec le projet éducatifs de l'associations des Francas du Gard.

Toutes les activités ont un but éducatif à destination des enfants, nous mettons en cœurs nos préoccupations, l'épanouissement et l'enrichissement de chaque enfant.

L'équipe à pris soin de varier les activités. Au programme, les enfants pourront participer à des activités physiques, d'expression artistique, des ateliers numériques, des activités scientifiques et techniques ainsi que des activités autour de l'environnement et du patrimoine local.



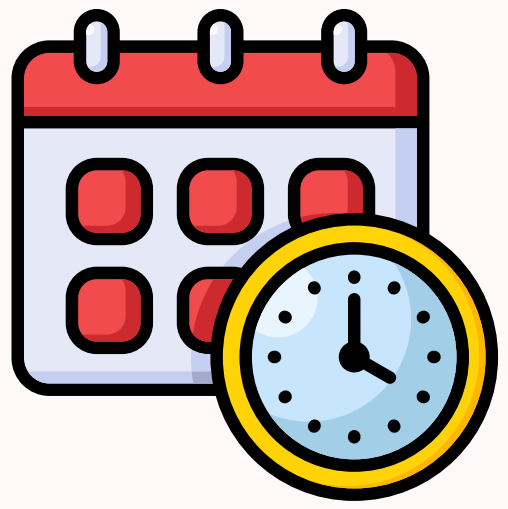
ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Objectif général	Critère	Indicateur
Favoriser la gestion positive des conflits et le respect entre les enfants	• Les enfants identifient et verbalisent leurs émotions au lieu de réagir violemment. • Ils cherchent des solutions aux conflits avant de solliciter un adulte. • Ils écoutent et respectent le point de vue des autres.	• Nombre de conflits résolus sans intervention adulte. • Nombre de recours aux outils de médiation (coin de parole, boîte à solutions). • Nombre d'enfants capables de reformuler les émotions d'un pair.
Encourager l'autonomie et la prise de responsabilités chez les enfants	• Les enfants prennent des initiatives dans la gestion de leurs affaires et des tâches collectives. • Ils sont capables de prendre des décisions adaptées à leur âge. • Ils réalisent des tâches de manière autonome sans intervention systématique de l'adulte.	• Nombre d'enfants capables de ranger et gérer leur matériel sans aide. • Nombre d'initiatives prises par les enfants dans l'organisation des activités. • Fréquence d'intervention des adultes pour rappeler les règles d'autonomie.

Sensibiliser les enfants aux notions de citoyenneté	• Les enfants respectent les règles de vie collective et les différences. • Ils participent aux activités en groupe de manière harmonieuse. • Ils sont capables d'exprimer leur opinion et d'écouter celle des autres.	• Nombre de conflits résolus par les enfants sans intervention adulte. • Nombre d'initiatives de coopération ou d'entraide observées. • Nombre de fois où un enfant exprime un désaccord de manière respectueuse.
Sensibiliser les enfants à l'écologie et aux gestes écoresponsables	• Les enfants adoptent des gestes écoresponsables dans leur quotidien. • Ils comprennent les enjeux environnementaux et participent aux actions en faveur de la nature. • Ils sensibilisent leurs pairs ou leurs familles aux bonnes pratiques.	• Nombre d'enfants utilisant correctement les poubelles de tri et limitant le gaspillage. • Nombre d'actions écologiques mises en place par le groupe (ramassage de déchets, plantations...). • Nombre d'enfants capables d'expliquer un geste écoresponsable à un autre enfant.
Stimuler la créativité	• Les enfants participent activement aux ateliers et proposent des nouvelles expériences • Ils sont capables de présenter et expliquer leurs idées.	• Nombre d'œuvres réalisées par enfant sur une période donnée. • Diversité des techniques artistiques utilisées par les enfants. • Nombre d'enfants qui osent présenter leur création devant un groupe
Eveiller la curiosité	• Les enfants expérimentes, observes et manipules	• Nombre de questions posées



L'organisation



Les horaires :

Centre de loisirs éducatifs mercredis :

- 7h30 à 9h : Accueil du matin
-11h30-11h45 et 13h30-13h45 : Accueil/Départ de la demi-journée
-17h à 18h30 : Accueil du soir

Ces horaires seront à respecter afin de ne pas bousculer l'organisation de la journée. Cependant, si certaines familles sont contraintes à amener ou à récupérer leur(s) enfant(s) en dehors de ces temps d'accueil, elles devront impérativement prévenir le responsable de la structure.
Il est possible que les heures d'accueils soient modulées pour les enfants en situation d'handicap afin d'apporter un confort à l'enfant sur la journée. Ces heures sont établies au préalable lors d'une rencontre entre la direction, les familles et le Relais Loisirs Handicap 30.
Si une famille récupère un/des enfant(s) avant l'heure de l'accueil du soir, elle devra impérativement signer une décharge de responsabilité avant de quitter la structure. Dès le départ de l'enfant, le centre de loisirs ne sera plus responsable de celui-ci.
Il est possible que le responsable de structure vous demande d'amener vos enfants plus tôt, en cas de sortie organisé avec départ du bus lors du temps d'accueil, vous serez au préalable prévenu par message ou mail.
Les tranches d'âge, répartition des groupes :
Pour les mercredis les enfants sont regroupés en trois groupes en fonction des classe, un groupe de petit et moyenne section, un groupe de grande section et CP et un groupe de CE1 à CM2.

Accueil de Loisirs Périscolaires :

-7h30 à 8h10 : Accueil de loisirs périscolaire du matin
-11h55 à 13h50 : Pause méridienne
-16h30 à 18h30 : Accueil de loisirs périscolaire du soir

La vie quotidienne

On appelle par « vie quotidienne » tous les moments qui rythment la vie d'un centre, en dehors des temps d'animations pure (grands et petits jeux, activités manuelle et sportives, activités avec les prestataires ...)
Ces moments de vie quotidienne prennent beaucoup de place et de temps dans l'organisation d'une journée et doivent être organisés pour garantir la sécurité physique et affective, mais aussi la santé, les soins et l'épanouissement des mineurs.

Ces moments sont pensés en fonction des caractéristiques du public, de ses besoins et de ses attentes. C'est l'animateur-trice qui doit s'adapter au rythme et capacités du public accueillis.
Les différents moments de la vie quotidienne sont l'accueil/le départ des enfants, le repas, la communication avec les familles, les soins et tout ce qui se passe en dehors des activités. Ces temps ont été travaillés avec l'équipe pédagogique. Des supports visuels (pictogrammes journaliers) sont mis en place afin que les enfants puissent facilement se repérer dans le temps et l'espace tout au long de la journée.

L’accueil des familles et des enfants



Mercredi :

Concernant l’accueil, un/une animateur-trice sera toujours disponible pour accueillir les familles et les enfants, il/elle devra prendre les informations éventuelles et les transmettre au reste de l’équipe.
Le responsable de la structure sera disponible sur l’accueil du matin ou du soir pour répondre aux demandes et besoins spécifiques des familles.
L’accueil des enfants se fait dans la salle de motricité de l’école maternelle. En raison du plan vigirpirate, les familles sont accueillis au portillon par un/une animateur-trice

Accueils périscolaires :

Concernant l’accueil du matin,
Les enfants sont accueillis par l’équipe d’animation présente sur ce temps-là. Deux lieux d’accueils sont mis en place, dans le hall de l’école maternelle pour les enfants scolarisés en maternel, et dans la salle du périscolaire de l’école élémentaire pour les enfants scolarisés en primaire.

Lors de la pause méridienne, chaque animateur à une classe ou deux de références. Ils vont donc récupérer les enfants inscrit à la cantine directement dans les salles de classes et vont dans la cour. A partir de 13h, ils peuvent s’ils le souhaitent participer à des ateliers mis en place par l’équipe d’animation ou faire des jeux libres dans la cour.
Des malles
« jeux libres », « lecture » et « jeux d’imitations » sont mises à disposition.

Pour l’accueil du soir, les animateurs présents récupèrent les enfants dans les classes également, le gouter est pris de 16h35 à 16h55 environ. Il est proposé différentes activités en lien avec nos actions éducatives. Le départ se fait de manière échelonnée avec un retour aux familles jusqu’a 18h30.



La communication interne

1.Enfants/enfants

L'équipe souhaite que les enfants construisent un groupe solide fondé sur l'entraide, la coopération, mais surtout le respect. Il permettra aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un esprit de respect mutuel.

2.Équipe pédagogique/enfants

La communication entre l'équipe et les enfants doit être basée sur un climat de confiance, tous les acteurs du centre devront se respecter. Les animateurs devront être un exemple pour les enfants et veiller au bien être de chacun. Chacun devra privilégier une communication bienveillante. L'animateur à un rôle éducatif, il apprend aux enfants et les suit dans leurs apprentissages. Il favorise la participation, la curiosité des enfants et la découverte de nouvelles activités.

3.Animateurs/animateurs

La communication entre animateurs est importante pour le bon fonctionnement du centre de loisirs. Les relations au sein de l'équipe pédagogique se devront d'être basées sur l'entraide, la bienveillance et le respect de l'autre.
Les animateurs ne devront pas se contredire devant les enfants et les conflits ne devront pas se sentir au sein du groupe. Si un conflit à lieu, il doit être réglé au plus vite. Le responsable de la structure pourra, si besoin, intervenir afin de réguler la situation.

4.Directeur/enfant

Le responsable devra entretenir des liens solides avec les enfants. Il devra être présent et pourra participer à des temps d'animation. Le rôle du directeur ne doit pas simplement être défini par l'autorité. Les animateurs devront donc être attentif à ne pas réduire le statut du directeur. Le directeur devra, lui aussi, entretenir des liens de confiances avec les enfants.

5.Directeur/animateurs

Le directeur devra participer à la formation des animateurs. Il devra les accompagner tout le long de l'année, et sera, par conséquent, un réel soutient auprès de l'équipe. Les animateurs et le directeur devront privilégier la communication bienveillante, basée sur l'écoute et le respect.

6.Directeur/animateurs/parents

L'équipe pédagogique devra créer un véritable climat de confiance avec les familles. L'accueil des familles sera donc réfléchi afin de contribuer au développement des liens.

7.Animateurs/responsables/personnels de service

Tous les adultes œuvrant de près ou de loin auprès des enfants se doivent de respecter le rythme de vie de chaque enfant et se respecter mutuellement.

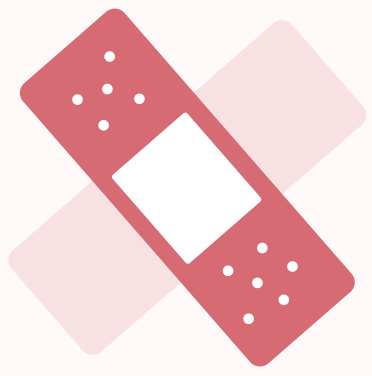
Règles de vie

Plusieurs conditions sont nécessaires pour fonder un groupe et le faire durer : les règles de vie en font partie. Les règles explicitent les droits et les devoirs de chacun afin de garantir une organisation harmonieuse de la vie collective.

« L'enfant doit apprendre que si des règles existent, ce n'est pas uniquement pour brimer ou entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité. »

Les règles de vie seront décidées par le groupe. Ce sont les enfants, ainsi que les animateurs(trices), qui devront établir un consensus. L'animateur(trice) sera à l'écoute des enfants mais devra guider le groupe à créer des règles qui permettront d'assurer la sécurité physique et morale de chaque personne.

Attention, l'animateur(trice) devra impérativement présenter aux enfants les règles non négociables. Les règles de vie seront un réel repère pour les enfants, elles devront être claires et simples afin que chaque enfant puisse les comprendre et les appliquer.
Un support visuel sera nécessaire afin de pouvoir revoir ou modifier les règles.



Hygiène et santé

Une bonne hygiène est primordiale pour la santé et le bien être de tous, particulièrement dans un contexte de vie en collectivité. Il appartient à l'équipe d'informer et d'être attentif à l'importance de l'hygiène corporelle du public accueilli.

-L'équipe pédagogique invitera les enfants à se laver les mains régulièrement, après chaque passage aux toilettes et avant et après chaque repas de la journée.

-Un affichage est mis en place pour l'équipe énumérant les allergies des enfants. Les animateurs(trices) disposent d'une pharmacie pour administrer les premiers soins. Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec la présence d'une ordonnance et qu'en cas de traitement prolongés, un animateur sera référant pour la prise du médicament. Un cahier d'infirmerie est à disposition des animateurs pour recenser les soins faits aux enfants.

-Lors d'une sortie, l'animateur référent se munira d'une trousse à pharmacie complète, d'une fiche récapitulative des principaux numéros d'urgence et des fiches sanitaires des enfants. Les animateurs porteront soit un t-shirt des Francas du Gard soit un gilet fluorescent, ce qui leur permettra d'être vu et de contribuer à la sécurité du groupe.

Sanction – Médiation

Concernant l'équipe pédagogique :

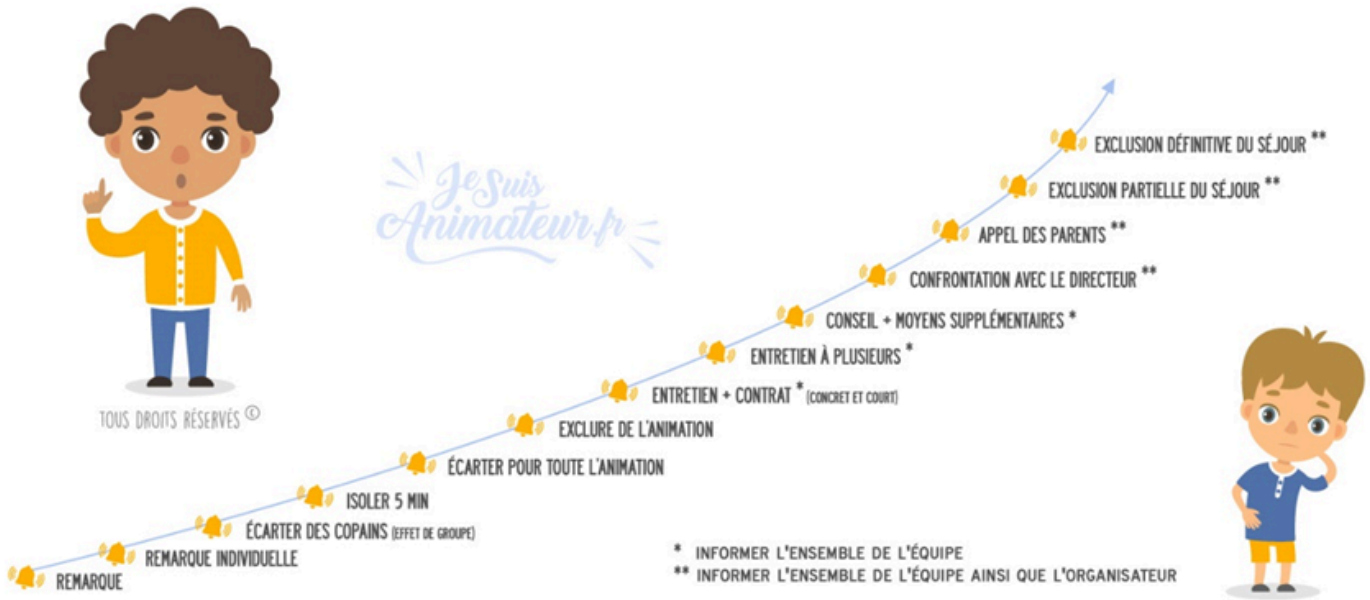
TOUT CE QUI EST INTERDIT PAR LA LOI EST NON NEGOCIABLE

Rappel de la loi La consommation de tabac et de produits stupéfiants
La loi n°91-32 du 10 janvier 91 (loi Evin) interdit la consommation de cigarette dans les lieux publics. Les animateurs fumeurs auront la possibilité de fumer hors de la vue des enfants à l'extérieur des locaux, dans un lieu qui leur est dédié lors de leurs moments de pause.
La loi L628 du code pénal interdit toute consommation de produits stupéfiants.

Chacun doit pouvoir s'exprimer librement. Aucune forme de discrimination ne sera tolérée.
Selon la gravité de la faute commise, le non-respect du règlement intérieur et des aspects liés à la réglementation et la législation des ACM, les sanctions seront décidées après concertation avec les élus, la direction et les Francas du Gard.

Concernant le public accueilli :

En cas de mauvais comportement et si les règles de vie ne sont pas respectées, des sanctions seront mises en place.
Au sein de notre structure, nous privilégions la sanction éducative, cela permettra de responsabiliser l'auteur de la transgression et d'envisager une réparation. La sanction devra être adaptée à la gravité de l'infraction commise.
Derrière sanction, nous entendons le fait de réparer l'infraction commise. Cela peut-être sous différentes formes, symboliques ou matérielles, comme établir une lettre d'excuse ou réparer un objet cassé. La sanction vise un objectif réel et devra être suivi d'un accompagnement afin de déterminer si le comportement a évolué.
Avant de poser la sanction, l'animateur devra s'assurer que les règles étaient claires et connues de tous.
En fonction de la gravité de l'infraction, nous nous appuierons d'une échelle des sanctions.



Sécurité

La sécurité des locaux :
Le plan d'évacuation devra être connu de toute l'équipe d'animation. Un exercice d'évacuation sera mis en place. Chaque membre de l'équipe devra respecter les consignes de sécurité.
Les issues de secours devront être accessibles, identifiées et non verrouillées.
Les fenêtres devront être sécurisées pour éviter toute chute éventuelle.
Un lieu devra être prévu afin de permettre d'isoler les personnes malades pour éviter la contagion.
Le registre de sécurité devra être tenu à jour.

Prescription :
Il est impératif qu'un membre de l'équipe d'encadrement soit en possession du PSC1 pour assurer les premiers secours.
Ne pas obstruer les issues de secours.
Respecter l'interdiction de fumer dans les locaux.

Relation et environnement

Communication extérieure

Le responsable pourra communiquer par mail et par téléphone avec les familles. Un site internet sera mis à jour afin que les familles puissent suivre les vacances de leur(s) enfant(s). Les familles auront accès aux plannings d'activités, au projet éducatif de l'association et au projet pédagogique de la structure d'accueil.
Le responsable échangera aussi avec le Midi Libre afin de mettre en valeur l'action éducative mise en place au sein de la structure.
Des affiches seront créées comme outil de communication afin de transmettre certaines informations.

Valorisation du projet

Un réel travail a été mis en place afin d'élaborer ce projet pédagogique. Ce document est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et le public accueilli. Il traduit les conditions de fonctionnement de la structure d'accueil.
Il sera primordial de suivre ce projet, de le conduire, de l'améliorer et de l'évaluer tout au long de l'année.
Celui-ci sera communiqué par mail aux familles, à l'organisateur et à l'équipe pédagogique. Il sera publié sur le site internet des Francas du Gard, affiché dans les locaux du centre de loisirs et sera disponible pour toute demande.

Conclusion

Ce projet pédagogique reflète l'engagement du centre de loisirs à offrir un cadre sécurisant, inclusif et stimulant, où chaque enfant peut grandir s'épanouir et développer de nouvelles compétences. A travers les actions, les objectifs et démarches éducatives présentés, l'équipe d'animation s'attache à accompagner chaque enfant dans son parcours, en favorisant son autonomie, sa curiosité, sa créativité et sa participation à la vie du groupe. La réussite de ce projet repose sur la coopération entre les animateurs, les familles, les partenaires et les enfants eux-mêmes. L'équipe reste pleinement mobilisée pour ajuster et enrichir ses pratiques en fonction des observations et des besoins du public accueilli.
En affirmant ces valeurs et ces orientations, le centre de loisirs réaffirme sa volonté d'être un lieu d'accueil bienveillant, dynamique et ouvert contribuant au développement global de l'enfant et à son épanouissement quotidien.

« La qualité fondamentale pour le parent ou l'éducateur est de savoir observer." Maria Montessori

